

SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association Loi 1901
Siège social : 60 rue Saint Lazare – 75009 Paris
SIRET : 404995110 00057

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Les comptes annuels 2020 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/20	31/12/19
Immobilisations Inc. & Corporelles	13 277	20 227
Immobilisations financières	12 393	12 393
TOTAL Actif Immobilisé	25 670	32 620
Avances et acomptes sur commandes	166 572	7 024
Usagers et comptes rattachés	124 380	967 751
Autres créances	610 197	92 320
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 629 113	5 699 114
TOTAL Actif Circulant	5 530 261	6 766 208
Charges constatées d'avance	8 817	11 707
TOTAL ACTIF	5 564 748	6 810 535

Bilan Passif	31/12/20	31/12/19
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	4 003 824	3 842 130
Résultat de l'exercice	-458 848	161 694
TOTAL Fonds associatifs	3 963 004	4 421 852
Fonds dédiés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166 033	41 265
Dettes fiscales et sociales	69 878	238 953
Autres dettes	1 104 618	275 780
Produits constatés d'avance	261 215	1 832 685
TOTAL Dettes	1 601 744	2 388 683
TOTAL PASSIF	5 564 748	6 810 535

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/20	31/12/19
TOTAL Recettes	1 601 678	3 370 060
Autres achats et charges externes	1 878 492	2 898 287
Impôts, taxes et versements assimilés	2 288	6 928
Salaires et traitements	155 343	179 394
Charges sociales	73 515	83 449
Dotations aux amortissements	6 950	10 431
Autres charges	27	160
TOTAL Charges	2 116 615	3 178 648
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	- 514 937	191 412
RESULTAT FINANCIER	3 992	11 952
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Impôts sur les bénéfices		41 670
Report en arrière des déficits	- 52 097	
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT	- 458 848	161 694

2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE

2.1 Membres de la SFD

A ce jour, la SFD compte 1097 membres, 726 membres sont à jour de cotisation pour l'année 2020-2021 et les règlements peuvent être effectués jusqu'en septembre 2021. Quarante-sept membres sont exemptés ou dispensés de cotisation.

Pour l'année 2019-2020, 187 membres n'ont pas renouvelé leur cotisation.

Par ailleurs, 89 membres ont été radiés au 31 août 2020 pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la société francophone du diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres.

La périodicité a également changé puisque les cotisations doivent être réglées en septembre.

La branche « Paramédical » compte 380 membres, 242 membres sont à jour de cotisation pour 2020-2021.

2.2 Revenus de l'association

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 3 343 628 € au 31 décembre 2020 contre 3 343 628 € en 2020. Les revenus 2020 sont principalement constitués par :

Congrès diabète	1 326 545 €
Cotisations	42 187 €
Abonnement revues	31 505 €
Financement SFDT1	153 000 €
Autres dons	23 400 €
Loyers FFRD	21 545 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	1 598 182 €

2.3 Congrès de Bruxelles 2020

Suite à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19, le Congrès devant se dérouler à Bruxelles a été reporté à septembre et s'est finalement déroulé en virtuel.

Le résultat est en baisse par rapport aux exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès virtuel s'élève à 580 435 € contre 1 339 1556 € pour le congrès 2019 de Marseille et 1 478 919 € pour le congrès 2018 de Nantes.

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2020 comme suit :

Postes	Charges / Dépenses	Produits / Recettes
Locations des espaces	120 306 €	
Prestations techniques	106 025 €	
Installation générale/Maintenance	22 780 €	
Editions/Brochures	10 667 €	
Site internet	0 €	
Promotion du congrès	27 328 €	
Invités/Orateurs/Bourses	92 152 €	
Frais de personnel	10 445 €	
Restauration/Festivités/Evenements	2 400 €	
Prestations congressistes	9 554 €	
Transport congressistes	7 944 €	
Honoraires divers	253 322 €	
Frais bancaires	6 500 €	
Droits d'inscription		577 359 €
Ventes de surface		9 500 €
Sponsoring		663 000 €
TOTAUX	669 423 €	1 326 545 €
RESULTAT DU CONGRES	657 €	

2.4 Trésorerie au 31.12.2020

Au 31 décembre 2020, l'association dispose d'une trésorerie de 4 629 113 € inférieur à celle observée au 31 décembre 2019 qui était de 5 699 114 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

2.5 Résultat financier au 31.12.2020

Le résultat financier provient principalement de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 3 992 €, contre 11 952 € en 2019.

2.6 Projet SFDT1

Le projet SFDT1, initialement géré conjointement par la Fondation Francophone de Diabète (FFRD) et la Société Francophone du Diabète (SFD), a été intégralement transféré à la FFRD en septembre 2019. Le personnel attaché au projet a été transféré à la FFRD. Les fonds reçus par la SFD pour financer le projet et non utilisés par la SFD ont également été transférés à la FFRD.

3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par une perte de 458 848 € que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 4 003 824 € sera donc de 3 544 976 €.

4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2020, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2021. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le Vice-Président, le Secrétaire Général Adjoint et le Trésorier Adjoint.

Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA :

Professeur Charles Thivolet : Président
Professeur Jean-François Gautier : Vice-Président
Docteur Sophie Jacqueminet : Secrétaire Général
Professeur Gaëtan Prévost : Secrétaire Général Adjoint
Professeur Lyse Bordier : Trésorier
Professeur Michaël Joubert : Trésorier Adjoint

6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats de commissaire aux comptes titulaire et suppléant sont arrivés à échéance en 2020.

Le mandat de Madame Fabienne Picard, commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé lors de l'AG du 18 novembre 2020.

Monsieur Antoine Butrot a été nommé commissaire aux compte suppléant en remplacement de monsieur Thomas Obert lors de l'AG du 18 novembre 2020.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2021, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Malgré des résultats financiers en baisse du fait des conditions sanitaires en rapport avec l'épidémie de Covid, le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions reste élevé.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, la SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €. La somme totale prévue de 1 500 000€ a été atteinte après le versement de 150 000€ au mois de mars 2017.

Cette année, chacun des 32 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis 2 réunions du Conseil Scientifique.

Une première réunion du Conseil Scientifique a permis de sélectionner 6 projets. Après une journée d'audition 2 projets de 300 000 euros ont été retenus : un projet de recherche clinique, et un de recherche fondamentale.

Les récipiendaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le Conseil Scientifique et qui conditionnera les versements ultérieurs.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD organise une conférence de presse chaque année.

Pour 2021 la même procédure sera observée

Date d'ouverture de l'appel à projets : 11 mars 2021

Date limite de dépôt sur le site : 17 mai 2021

Présélection des candidats le 4 Octobre 2021

Audition et sélection des lauréats le 8 Novembre 2021

Deux projets seront sélectionnés : un Projet de recherche clinique et un Projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 000 € sur 1 à 3 ans.

8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les événements liés à la crise sanitaire générée par l'épidémie de Covid-19 ont impacté l'économie française au cours de l'exercice 2020. A ce titre, le Congrès SFD

Bruxelles 2020 a été reporté en septembre et a eu lieu en format virtuel exclusivement.

Le versement des Allocations SFD et SFD-Industrie 2020 a également été reporté et a donc débuté après le Congrès SFD Bruxelles 2020.

Enfin certaines firmes se désengagent du domaine de la Diabétologie ce qui, à terme, risque de poser des problèmes de financement des congrès et donc de la SFD.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Fait à Paris, 23 mars 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lyse Bordier', with a small dot at the end.

Professeur Lyse Bordier
Trésorière de la SFD

La SFD remercie les firmes suivantes sans lesquelles elle ne pourrait fonctionner:

Abbott Diabetes Care
Acon Diabetes Care
Adelia Médical
Aegerion Pharmaceuticals
Alphadiab
ANTADIR
Astén Santé
AstraZeneca
Bastide Le Confort Médical
BD Medical
Boehringer Ingelheim
Dastri
Diabeloop
Dinno Santé
Elivie
Homeperf
Impeto Médical
Insulet
Isis Diabète

LifeScan
Lilly
Linde Homecare France
LVL Médical
Medtronic France
Medtrust
Mellitus Care
M.S.D. France
Novo Nordisk
Orkyn'
Pfizer
Pierre Fabre Médicament
Roche Diabetes Care
Sanofi
Les Laboratoires Servier
Tandem Diabetes Care
Urgo Médical
Vitalaire
Ypsomed